



# Motards de Baz'

Association Loi 1901 - RNA W781004214

## Adhésion 2023/2024

### Tarif d'adhésion annuel : Pilote 30€ Passager 20 €

Merci de régler votre adhésion par virement bancaire SVP

L'adhésion donne droit aux activités du club. Une participation peut être demandée pour certaines activités  
L'engagement annuel est à tacite reconduction sous réserve du paiement de l'adhésion.

Les adhésions sont valables du 01/09/2023 au 31/08/2024

### Informations personnelles

Nom ..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone .....  J'accepte d'être sur le groupe Whatsapp  
 Je n'accepte pas d'être sur le groupe Whatsapp

E-mail ..... @ .....

### Deux Roues

Marque..... Marque.....

Modèle ..... Modèle .....

Autonomie moyenne ..... Autonomie moyenne .....

### Informations Administratives

Compagnie d'assurance ..... N° d'assurance .....

N° de Permis .....

### Informations Administratives

Roulez vous avec un passager : Souvent Rarement Jamais

Personne à prévenir en cas d'urgence : .....

N° de Tel: .....

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ces informations sont susceptibles d'être traitées de manière automatique. En aucun cas ces données sont transmises à des tiers. Un droit de suppression des bases de données est applicable en cas de demande. Toutes les données seront supprimées en fin de saison.

## Pouvoir au(x) membre(s) du bureau présent(s) en cas d'accident corporel grave

Si je suis victime d'un accident de moto grave, et que toutes les conditions listées ci-après sont réunies, j'autorise le(s) membre(s) du bureau de l'association présent(s) à prendre les éventuelles décisions importantes pour que les secours présents sur place puissent mettre en œuvre tous les moyens en leur pouvoir pour me sauver la vie.

- Je suis victime d'un accident de moto grave alors que je participe à une virée de l'association les Motards de Baz'
- Au minimum un membre du bureau est présent durant cette virée.
- La personne à prévenir en cas d'urgence ou membre de ma famille n'est pas joignable.

Je donne pouvoir au membre du bureau présent     Oui     Non

### L'association Motards de Baz' a pour objectif :

- L'organisation de balades conviviales et touristiques pour les deux roues motorisés, solos ou attelés, d'une cylindrée égale ou supérieure à 125 cm<sup>3</sup>, assurés et conformes à la législation en vigueur.
- De développer entre les membres un esprit d'amitié, de solidarité, de convivialité et de fraternité.

L'association s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou religieux. Le respect entre les membres étant primordial, toute personne enfreignant cette règle pourra se voir exclue par le bureau, conformément au règlement intérieur.

## AVERTISSEMENTS

**Tout conducteur participant à une sortie doit être dûment assuré et en possession du permis. Le présent questionnaire vise à s'en assurer.**

**Les conditions de circulation en sortie collective sont celles déterminées par le Moto Club se conformant aux règles de sécurité légales.**

**Les participants doivent respecter le code de la route et les arrêtés municipaux des localités traversées.**

**En cas d'accident dû à un non-respect des consignes données, la responsabilité du Moto Club ne saurait être engagée.**

Je soussigné .....certifie avoir pleinement connaissance des objectifs de l'association et m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur mis en place.

A ..... le .....

Signature

Formulaire à renvoyer par courrier à :  
Motards de Baz' 25 Grand Rue 78550 Bazainville.

Je règle ma cotisation par virement (obligatoire) :

IBAN : **FR76 1027 8061 5300 0204 8410 127**

BIC : **CMCIFR2A**